

Toulouse, le 24 Août 2022

Arrêté n° A20220824 – n°133

Portant mise en service d'un réseau d'eau potable et d'une unité de surpression sur la commune de Malvezie

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Service d'Eau Potable du 10 décembre 2018 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne – RESEAU31 ;

Vu les compétences transférées par la Commune de Malvezie en matière d'eau potable ;

Vu l'arrêté de non opposition avec prescriptions à une déclaration préalable n° DP 031 313 21 P0004 délivrée le 16/04/2021;

Vu la décision de l'Autorité environnementale n°2018-6226 du 13/09/2019 portant décision de dispense d'étude d'impact après examen au cas par cas en application de l'article R.122-3 du Code de l'Environnement;

Vu le Marché de travaux n°076P20, notifié le 23/11/2020 à l'Entreprise MAILLET TP pour un montant de 193 094,20 €HT;

Vu l'avis favorable en date du 23/07/2021 de l'Agence Régionale de Santé, à la mise en service de l'unité ;

Vu l'arrêté de voirie n°11-2020 en date du 15/12/2020, portant autorisation de voirie et réglementation de la circulation et du stationnement sur la commune de Malvezie ;

Considérant que le montant de l'opération n°31313-1 « alimentation du hameau de Vignaut depuis le village de Malvezie » sur la commune de Malvezie s'établit à 229 051€ HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le bureau d'études SCE;

Considérant que les travaux d'« alimentation du hameau de Vignaut depuis le village de Malvezie » ont été réceptionnés sans réserve le 23/08/2022.

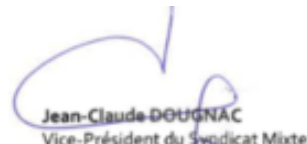
Considérant que cette opération est constituée des travaux suivants :

- Construction d'un local surpresseur équipé
- Construction d'un réseau de distribution composé de :
 - 2170 ml d'une conduite d'eau potable en PEHD 63 sous route communale
 - 8 branchements individuels au réseau d'eau potable

Arrête

Article 1 : La mise en service du réseau d'alimentation et de distribution du hameau de Vignaut sur la commune de Malvezie est fixée à compter de la date de l'arrêté ;

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés.



Jean-Claude DUBONAC
Vice-Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne

FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 31313-1

DATE MISE EN SERVICE : 03/06/2021

Référentiel ouvrage	Adresse de localisation :	Dénomination ouvrage:
AEP00495	Rue Cap De Vielle – Sect° A Parc n°975	Station de surpression

Constructeur : MAILLET TP / SEIHE

Type ouvrage :

Unité de surpression composée de

- une armoire électrique
- un compteur équipé d'une tête émettrice
- une unité de surpression en ligne avec variateur de fréquence, comprenant entre autre de
 - 2 pompes hydrauliques avec un châssis commun
 - Un collecteur de refoulement en inox 316 l et collecteur d'aspiration en inox 316 l,
 - Un manomètre sur le collecteur de refoulement,
 - 2 variateurs de fréquence,
 - 2 capteurs de pression analogique,
 - Et un réservoir de 100 Litres
- un automate de Télésurveillance sera un SOFREL de la gamme S4W
- un dispositif de chloration composé de :
 - un dispositif de stockage et de rétention de chlore - Mobile Dos PVC de Grundfos, avec une réserve de 30 Litres de chlore et une rétention de 55 Litres.
 - une pompe doseuse montée sur panneau de marque Grundfos DDA 7,5-16 assurant un débit jusqu'à 7,5L/h sous une contre-pression jusqu'à 16 bars
 - un analyseur de chlore de marque Swan, type AMI TRIDES avec mesure de chlore par sonde ampérométrique, avec correction suivant la mesure du pH (Sonde intégrée)

Réseau d'eau potable

- 2170 ml d'une conduite d'eau potable en PEHD 63 sous route communale.
- 65 ml d'une conduite d'eau potable en PEHD 40
- Une purge automatique de marque Sainte-Lizaine

Réseau d'eau potable

- 8 raccordements aux réseaux AEP
- 17 ml de conduite d'eau potable en PEHD 25
- 16 ml de conduite d'eau potable en PEHD 32